



Bilan de la collecte des déchets du Pôle de Réparation et de Construction Navales – Année 2025

DESCRIPTION & OBJECTIF

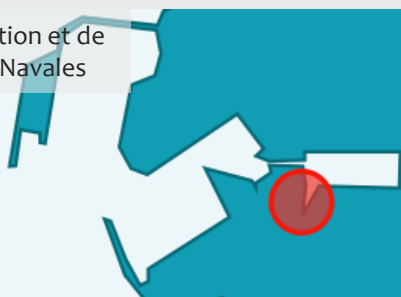
Les différentes activités portuaires génèrent des déchets à traiter.

Les déchets du Pôle de Réparation et Construction Navales (PRCN) sont produits par les chantiers intervenant sur des navires pour des travaux de carénage, de peinture, d'électricité, de mécanique, d'hydraulique...

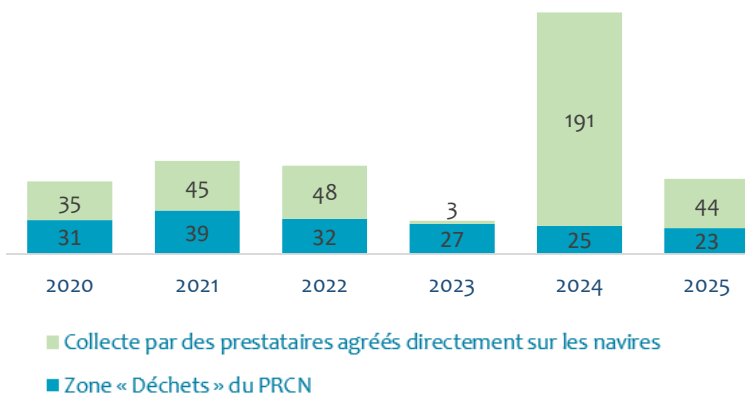
- Des déchets souillés, des DAE*, bois/palettes, métaux etc.,
- sable de sablage avec résidus de peinture,
- résidus de carénage contenant des déchets biologiques (coquillages et algues) souillés par de la peinture.

Un point déchets est à disposition des navires admis sur l'aire de carénage ou accostés au Quai Camaret. Des prestataires agréés collectent les déchets non admis sur ce point, les déchets produits par les navires séjournant dans les formes de radoub, sur l'aire de carénage ou au quai Camaret.

Pôle de Réparation et de Construction Navales



Déchets collectés au PRCN (t)



LE BILAN

En 2025, 68 tonnes de déchets ont été collectées sur la zone du PRCN, en forte baisse par rapport à 2024.

Cette diminution s'explique par les besoins spécifiques des navires présents sur l'aire de carénage ou dans les formes de radoub. Il s'agit principalement de résidus d'hydrocarbures et de matériaux et emballages souillés.

L'aménagement de la zone déchets du PRCN a été modifié en 2022 afin d'affiner le tri. Le retrait de la benne DAE a permis la mise en place de trois bacs (cartons, emballages et DAE).

Les déchets accueillis dans cette zone sont principalement des matériaux et emballages souillés (57 %) et du bois et des palettes (14 %).

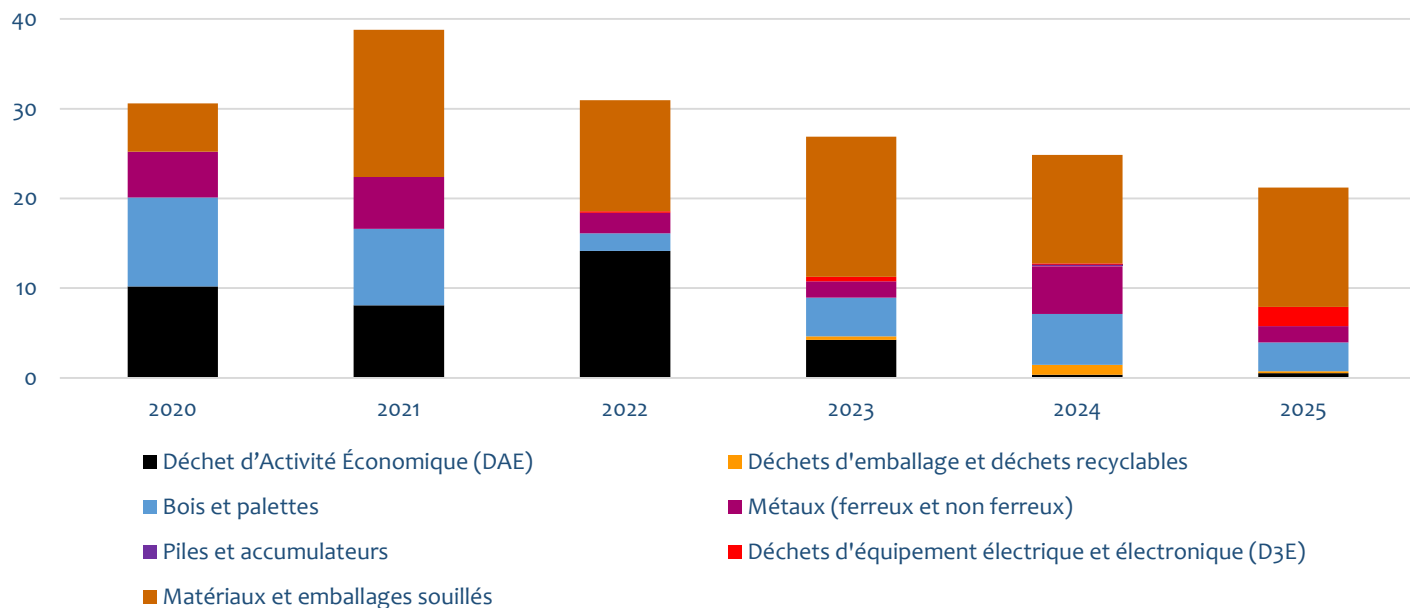
Tous les déchets de la zone déchets du PRCN sont traités par valorisation énergétique ou matière.

* Déchet d'Activités Économiques

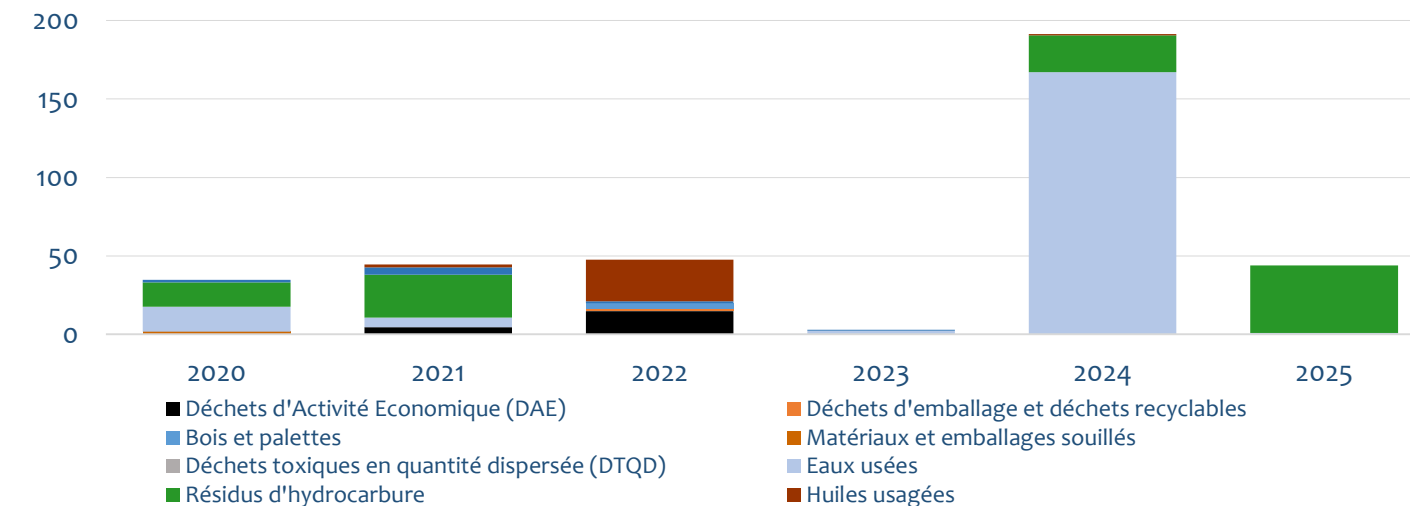


POUR EN SAVOIR PLUS

Déchets collectés dans la zone déchets du PRCN (t)



Déchets collectés sur les navires par des prestataires agréés (t)



Nombre de réponses des 11 prestataires agréés

